



## INTRODUCTION

L'association « La Corne d'Or » est née de la volonté et de la réflexion d'un groupe de parents bénévoles qui se heurtaient à l'absence d'établissement d'accueil pour leurs enfants dans un rayon de 50 km. Les premières recherches s'étaient orientées vers le lieu-dit « La Corne », à Tourouvre, d'où le choix du nom « Corne d'Or ». Les statuts associatifs ont été déposés à la sous-préfecture de Mortagne-au-Perche, le 26 mai 1998.

Un dossier a été déposé devant le CROSS (Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale) pour une présentation le 15 juin 2000, suivie d'un avis favorable pour la création et l'habilitation à l'Aide sociale d'un foyer occupationnel pour adultes en situation de handicap mental à Randonnai. Aujourd'hui la résidence accueille 33 personnes en Foyer de Vie, 2 personnes en Accueil Temporaire, ainsi que 20 personnes en Accueil de Jour.

Avec le soutien des communes de Randonnai et de Tourouvre, l'association La Corne d'Or a pu exploiter un bâtiment de deux mille mètres carrés dans l'ancien foyer désaffecté pour travailleurs migrants. La S.A.G.I.M. (bailleur social propriétaire à l'époque) a rénové les locaux. Depuis Orne Habitat a repris la gestion de l'ensemble immobilier et prévoit un agrandissement en 2019.

Un grand parc entoure la résidence. Longtemps il a accueilli une ferme pédagogique, aujourd'hui une réflexion est en cours pour imaginer peut-être un jardin extraordinaire.

La résidence la Beaugardiére a ouvert ses portes le 17 décembre 2001.

L'association a développé une politique de recherche de fonds privés et publics. Elle est depuis 2005 reconnue « d'intérêt général ».

En 2008, un projet innovant a vu le jour sous forme d'Espace des Arts et Techniques (aujourd'hui renommé en Espace des Arts) implanté sur une emprise foncière acquise par l'association, qui jouxte le parc du foyer de vie. Les activités culturelles qui y sont développées apportent une dimension supplémentaire à l'accompagnement prodigué par le foyer, et participent à l'ouverture de l'association. Les personnes accueillies évoluent dans un environnement naturel de 5 hectares, à proximité d'une zone pavillonnaire.

## PRÉSENTATION DES LIEUX

### Résidence la Beaugeardière

Dans un environnement paisible, en bordure du Perche de ses forêts, la résidence bénéficie d'un cadre calme, aéré.

Implantée non loin du centre de Randonnai, elle offre une belle ouverture sur la commune avec accès à pieds aux commerces.

Les chambres sont situées dans deux bâtiments de deux étages reliés par une grande salle commune. Spacieuses et modernes, elles sont l'espace de vie privée des occupants qui peuvent les meubler et les décorer à leur goût.

Au rez-de-chaussée se situent les **espaces de vie commune**:

salle de vie, salle de repos, salle d'esthétique, etc. En proximité directe se trouvent les bureaux de l'administration.

Les personnes accueillies participent à l'élaboration de leur projet d'accompagnement individualisé avec l'équipe éducative, dans le respect des lois 2002-2 et 2005 pour une meilleure **intégration et valorisation**.

Des activités diverses et variées sont proposées aux personnes leur permettant des apprentissages vers l'autonomie et la citoyenneté. Les prestations mises en œuvre par les accompagnants éducatifs répondent à des besoins identifiés pour **maintenir ou développer leurs compétences et compenser le handicap**. En effet, **accompagner vers l'inclusion** et en coopération avec l'environnement (familles, représentants légaux et familles d'accueil) sont avec **l'autonomie** les deux grands principes d'accompagnement de l'association.



La personne en situation de handicap est **au cœur du projet associatif**.

**Les valeurs qui guident l'action de l'association sont :**

Respecter et reconnaître la personne dans sa dignité, ses droits (vie privée, intimité, citoyenneté), sa souffrance, sa différence.

Prendre en compte la personne comme un être humain avec son histoire, ses difficultés, ses besoins et attentes.

## L'Espace des Arts

A l'Espace des Arts, les personnes accueillies choisissent des sorties culturelles et des ateliers de création artistiques adaptés. En cohérence avec le projet d'accompagnement individualisé, ces ateliers ouverts à divers publics du territoire favorisent chez les personnes accueillies : l'**inclusion** par le faire ensemble et l'entre-aide, l'**émancipation** par l'enrichissement de l'imaginaire et de la réflexion de chacun, le **maintien et le développement des capacités physiques, psycho-sociales et intellectuelles**.

En devenant actrices de ces projets artistiques, les personnes accueillies nous offrent à voir leurs talents.



## CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE

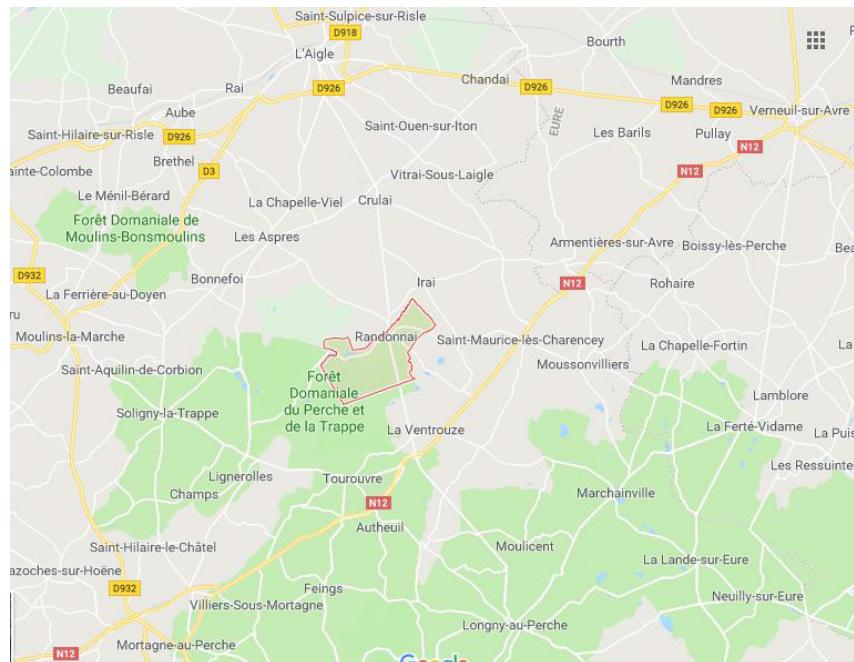
Les pouvoirs publics ont confié la gestion des établissements médico-sociaux à des opérateurs partenaires, qui doivent rendre des comptes dans un contexte économique contraint. L'évolution du cadre réglementaire (loi 2002-2, loi 2005-102) a placé la personne vulnérable actrice de son projet de vie, conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles et au Règlement Départemental de l'Aide Sociale.

Plus récemment des lois ont érigé la contractualisation comme principe, avec des engagements sur la qualité et l'efficience comme contreparties de financements appelés à être plus adaptés aux profils des personnes accueillies.

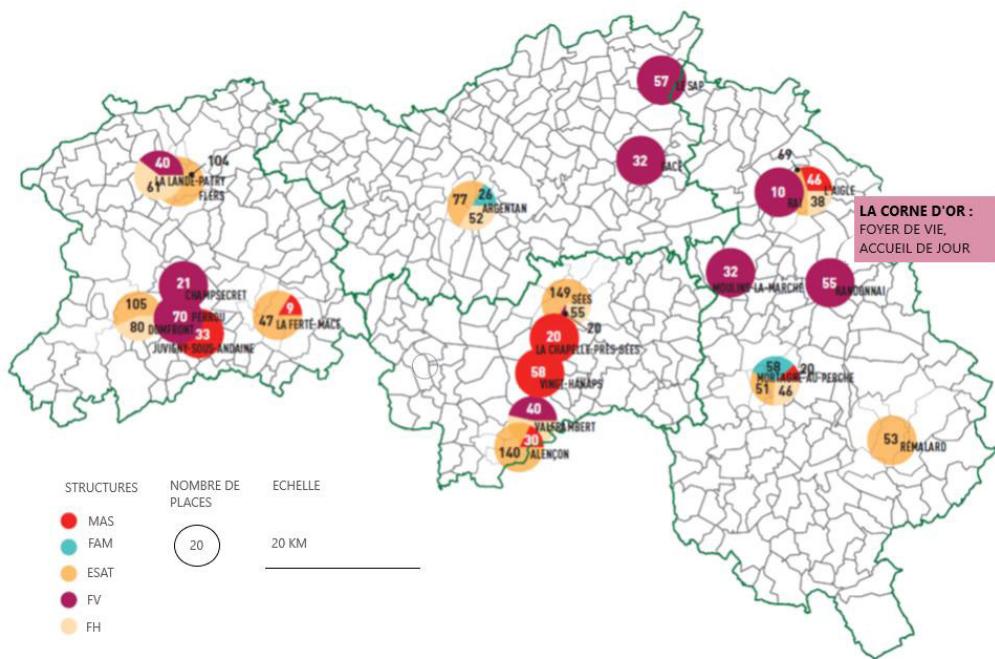
Concernant spécifiquement la personne en situation de handicap, son parcours devra être formalisé dans un projet d'accompagnement global, établi par coopération avec les acteurs territoriaux : c'est l'enjeu de la « Réponse Accompagnée Pour Tous ». La simplification et l'amélioration de la nomenclature des besoins et prestations, et l'assouplissement du régime des autorisations donneront des marges de manœuvre et de nouveaux outils aux établissements et services, et à leurs autorités de contrôle.

## INSCRIPTION TERRITORIALE

La commune de Randonnai, dans le Perche, présente les caractéristiques d'un territoire rural, notamment une désertification médicale.



**DEPARTEMENT DE L'ORNE :**  
Les structures d'accueil pour adultes handicapés en 2017



L'association s'inscrit en cohérence avec les objectifs du schéma départemental de l'Orne pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap 2017-2021, notamment avec l'orientation n°3 : « **adapter et diversifier l'offre d'hébergement médico-sociale pour fluidifier les parcours** », explicitement :

- l'action 8 : « mettre en œuvre les solutions adaptées pour les personnes en situation de handicap présentant des besoins spécifiques pour fluidifier les parcours »
- l'action 11 : « définir les modalités d'accompagnement, d'accueil et de prise en charge des publics atteints de troubles psychiques sur chacun des territoires »

La réécriture du projet d'établissement du foyer de vie et de l'accueil de jour, la formalisation du projet associatif donneront une meilleure visibilité tant aux acteurs internes (adhérents, administrateurs, salariés) qu'aux partenaires externes.

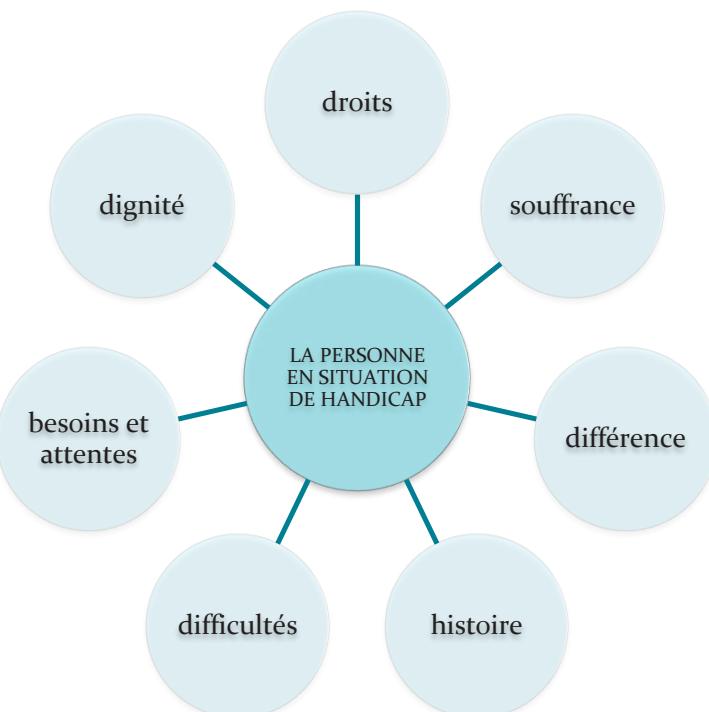
## VALEURS ET IDENTITE, MISSIONS

L'association accueille des personnes adultes en situation de déficience intellectuelle, en proposant un accompagnement adapté à l'évolution possible de leur pathologie (handicap psychique, troubles du spectre autistique, difficultés psychologiques avec troubles du comportement).

L'association se distingue par son aspect familial et humain : convivialité et solidarité en prenant appui sur le professionnalisme des personnels. Elle canalise les émotions de la personne en situation de handicap en lui offrant un autre mode d'expression par la culture.

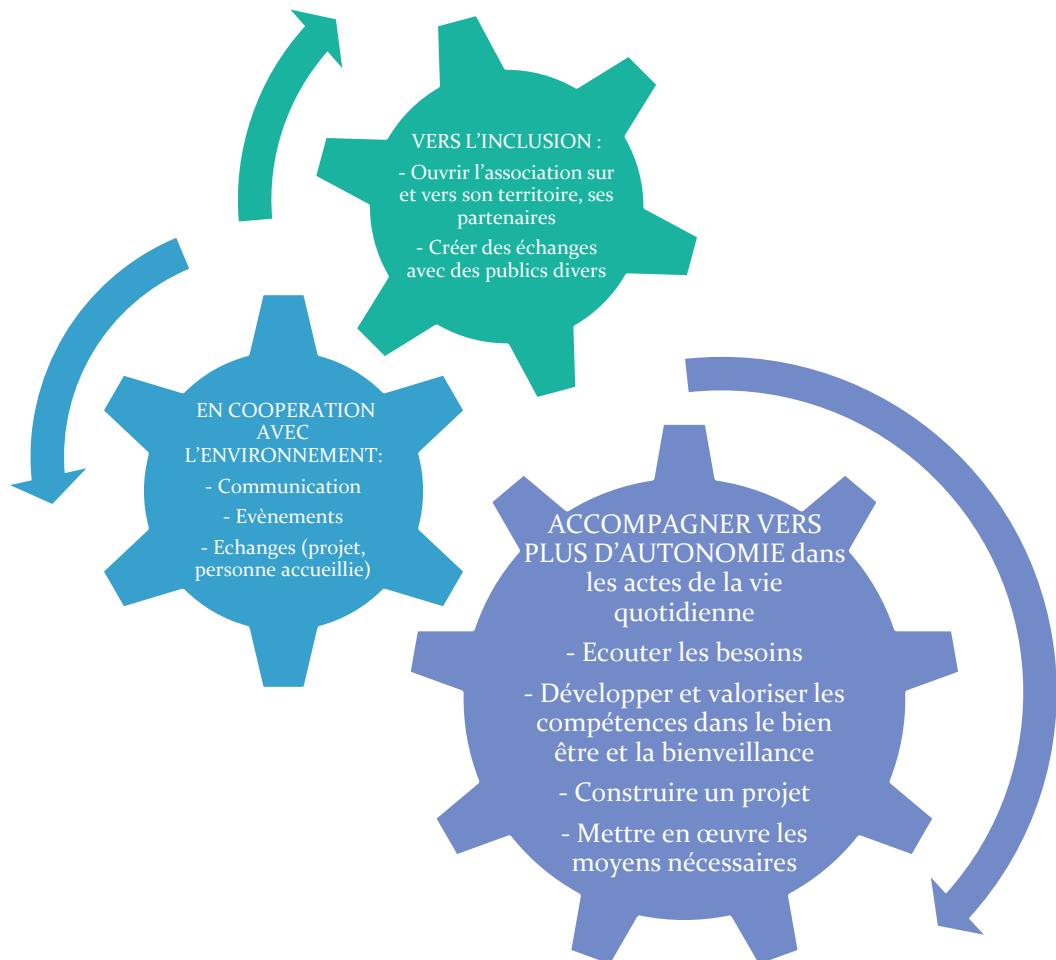
La personne en situation de handicap est au cœur du projet associatif ; les valeurs qui guident l'action de l'association sont les suivantes :

- Respecter et reconnaître la personne dans sa dignité, ses droits (vie privée, intimité, citoyenneté), sa souffrance, sa différence
- Prendre en compte la personne comme un être humain avec son histoire, ses difficultés, ses besoins et attentes



## PRINCIPES D'ACTION

L'association s'est dotée de 3 grands principes d'accompagnement de la personne accueillie :



**L'association La Corne d'Or souhaite construire une stratégie associative dans le respect de son identité et de ses valeurs, qui soit optimiste et réaliste dans un contexte donné, et en évolution.**

## DIMENSIONS DU PROJET

### ➤ LA PERSONNE ACCUEILLIE

- Incrire la personne dans une dynamique de parcours de vie
- Développer la méthodologie d'évaluation des compétences et des besoins
- Réévaluer les pathologies des personnes accueillies pour adapter les prestations au projet de vie
- Optimiser l'offre de service de l'Espace des Arts vers un pôle spécifique de compétences d'inclusion
- Diversifier l'offre des activités d'apprentissage, de socialisation
- Définir des critères d'admission dans le contexte d'accroissement de la demande

### ➤ LES FAMILLES

- Maintenir les rencontres et le dialogue avec les familles et les représentants légaux
- Impliquer les familles dans la vie de l'association
- Contribuer à une meilleure connaissance par les familles du handicap et de ses composantes
- Accentuer la collaboration des familles autour des projets personnalisés

### ➤ LE PERSONNEL

- Former les équipes à de nouvelles pratiques et à l'évolution de la population accueillie
- Formaliser les procédures pour sécuriser et donner du sens à leur travail
- Créer du lien entre les activités éducatives et les activités culturelles

### ➤ L'ENVIRONNEMENT

- Développer le projet du parc arboré pour amener des publics diversifiés sur le site
- Créer des relations entre les personnes accueillies et l'environnement immédiat

### ➤ LES PARTENAIRES

- Formaliser les partenariats sur le plan médical, technique, culturel, et social
- Rechercher des mécénats

### ➤ LA GOUVERNANCE

- Accompagner l'engagement des bénévoles au sein de La Corne d'Or
- Maintenir des bonnes relations avec les acteurs et élus politiques du territoire
- S'assurer de l'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement et de l'évaluation régulière du projet d'établissement médico-social dans le respect des textes
- Faire vivre le nouveau projet de l'Espace des Arts
- Evaluer régulièrement la stratégie associative
- Générer les conditions d'une confiance réciproque entre gouvernance et professionnels

## CONCLUSION

Le projet associatif, élaboré par le bureau, a été validé par le Conseil d'Administration le 23/04/2019, puis présenté en Assemblée Générale le 13/06/2019, qui l'a entériné. Les statuts associatifs garantissent le rôle de chaque strate de la gouvernance.

Le projet associatif est établi pour une durée de 5 ans, période au terme de laquelle il sera évalué à l'aune de la réalisation des orientations ci-dessus, et révisé pour tenir compte des évolutions tant internes, que du contexte.

Le Président  
Jean-Marie GOUSSIN



La Vice-Présidente  
Sylviane LAUNAY



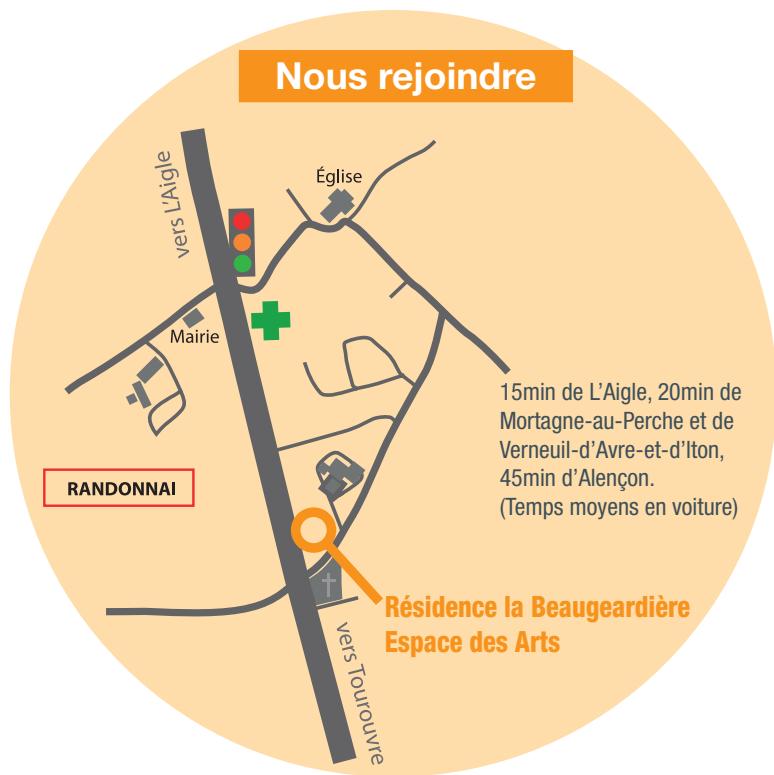
La Trésorière  
Jeannine BRUNET



La Secrétaire  
Eliane MALAQUIN



## Nous rejoindre



## Contact

LA CORNE D'OR

Résidence La Beugeardière - RANDONNAI

61190 TOUROUVRE-AU-PERCHE

Tél: 02.33.85.00.91 - Fax: 02.33.34.94.30

[direction@lacornedor.fr](mailto:direction@lacornedor.fr)

## Nos partenaires





# TOUS ENSEMBLE

## TOUS DIFFÉRENTS!



En France, 700 000 personnes sont porteuses d'un handicap mental. La Corne d'Or, comme d'autres associations, s'inscrit dans le combat de croire aux potentiels des personnes en situation de handicap qui réclament attention et dignité.

Pour une inclusion réussie, nous avons besoin de votre aide.

**VOTRE SOUTIEN EST NOTRE FORCE**

Faites un don défiscalisé en appelant le 02.33.85.00.91  
ou par mail : [direction@lacornedor.fr](mailto:direction@lacornedor.fr)

BON DE SOUSCRIPTION À DÉCOUPER

**ASSOCIATION LA CORNE D'OR**

Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général, à but non lucratif, déclarée au J.O. du 20/06/1998, Habilitée Aide sociale

Je soutiens les actions de l'Association en faisant un don.

Mon don est de ..... et je bénéficie d'une réduction d'impôt.

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

Don ouvrant droit à déduction selon les conditions générales prévues à l'article 200 du code général des impôts.  
Un reçu fiscal vous sera adressé par retour de courrier

Coupon-réponse à renvoyer à :

**ASSOCIATION LA CORNE D'OR - Résidence La Beaugeardi  re - RANDONNAI - 61190 TOUROUVRE-AU-PERCHE**